

Ruptures et innovations dans l'approche sociologique des relations internationales

Bertrand Badie

Citer ce document / Cite this document :

Badie Bertrand. Ruptures et innovations dans l'approche sociologique des relations internationales. In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°68-69, 1993. Etats modernes, nationalismes et islamismes. pp. 65-74;

doi : <https://doi.org/10.3406/remmm.1993.2554>

https://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1993_num_68_1_2554

Fichier pdf généré le 22/04/2018

Bertrand Badie

RUPTURES ET INNOVATIONS DANS L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES*

Nous vivons une sorte de relance de l'analyse sociologique des relations internationales. Non pas que celle-ci soit nouvelle : Raymond Aron est d'abord un sociologue, et nombreux sont ceux qui ont travaillé dans ce domaine. Il n'y a donc pas invention d'une nouvelle discipline et je dirais qu'au contraire la continuité, de bien des points de vue, l'emporte sur la rupture. Mais je crois qu'il y a des éléments dans notre contexte contemporain qui viennent relancer la réflexion sociologique et lui donner un sens que jusqu'à présent elle n'avait pas totalement acquis. Cette relance tient, à mon avis, au fait qu'un certain nombre de découvertes de l'analyse sociologique, l'apparition de *paradigmes sociologiques nouveaux*, viennent enfin servir la réflexion que l'actualité et la pratique nous invitent à mener sur les relations internationales. Jusqu'à présent, ces paradigmes nouveaux de la sociologie étaient restés à l'abri de l'analyse des relations internationales : parmi ceux-ci, j'en examinerai essentiellement deux.

D'abord la sociologie de l'acteur. Vous savez à quel point la redécouverte de l'acteur, de l'individualisme méthodologique, a joué un rôle tout à fait important dans la transformation de la théorie sociologique, souvent jusqu'à la caricature, si on prend certaines théories utilitaristes, ou l'individualisme méthodologique dans ce qu'il a de plus systématique et d'excessif. Cette réflexion sur l'acteur, très longtemps la sociologie des relations internationales l'avait limitée à l'Etat. On a l'impression depuis un certain temps que beaucoup d'auteurs, et le plus illustre d'entre-eux me semblant être Rosenau, tendent à prendre cette sociologie de l'acteur au pied de la lettre, pour lui donner tout son statut, toute son importance, dans le cadre de l'étude des relations internationales. Réflexion sur l'acteur, réflexion sur l'individu, réflexion sur l'individualisme méthodologique.

Le deuxième paradigme de l'analyse sociologique qui semble faire fortune actuellement en relations internationales, c'est la *réflexion sur la culture*, c'est-à-dire toute cette redécouverte de l'anthropologie qu'on a vu s'amorcer au début des années 1970, que l'on doit notamment à l'anthropologue américain Clifford Geertz, qui a abondamment servi, et quelquefois abusivement, à l'ana-

lyse comparative, mais qui était restée un peu en lisière de l'analyse des relations internationales : or on voit maintenant se diffuser ce paradigme dans la sociologie des relations internationales. C'est le deuxième événement sur le plan théorique. Alors pourquoi cela ?

Cette évolution de la discipline n'aurait pas été possible sans *trois grandes ruptures* qui consacrent l'évolution des pratiques des relations internationales.

La première de ces ruptures, le premier renouvellement qui affecte la pratique, c'est bien entendu *la fin de la bipolarité* : je crois que l'effondrement du mur, pour partir d'un symbole, la disparition de ce monde bipolaire, a favorisé, si vous permettez ce barbarisme, *la sociologisation des relations internationales*, et cela peut-être pour quatre raisons, quatre raisons pour lesquelles les relations internationales ont puisé généreusement dans les paradigmes que le sociologue inter-niste avait fabriqués pour lui et pour sa propre gouverne.

La fin de la bipolarité, c'est d'abord la fin de la concurrence idéologique. Mutation importante qui affecte l'ordre international où la compétition idéologique s'efface devant la compétition culturelle, devant l'affrontement de deux modèles d'idéologie, de deux visions du monde à prétention universaliste, à savoir le capitalisme libéral et démocratique et le marxisme. A ces deux visions universalistes qui se confrontent, succède maintenant un autre clivage, beaucoup plus redoutable pour l'ordre international, le clivage culturel : le monde est de moins en moins inter-national et de plus en plus interculturel. Or ceci est un affrontement nouveau sur la scène internationale, puisque ce n'est plus l'affrontement de visions universalistes mais celui de visions par essence particularistes et dont l'universalisation passe par l'effacement, voire la négation absolue de l'autre : c'est donc toute la réalité conflictuelle de l'ordre international qui se trouve ainsi à repenser. Derrière l'affaiblissement de la compétition idéologique, la scène internationale n'est plus le lieu où s'opposent deux modèles de cités qui se prétendent universels, mais une scène où entrent en tension des visions particularistes de la cité.

Le deuxième élément qui dérive de cette fin de la bipolarité c'est justement la fin de l'universalisme. Entre l'Ouest et l'Est, il y avait, comme toile de fond, voire comme élément de structuration, une même grammaire, une même culture. Entre l'Est et l'Ouest, on retrouve la même aventure historique, finalement la même vision des relations internationales, issue de la même histoire. On observe, à l'Est comme à l'Ouest, cette même référence à l'Etat, et à sa fonction émancipatrice. Au contraire, le passage d'un affrontement Est-Ouest à un affrontement Nord-Sud (même si je n'aime pas cette formule qui est trop simple) inaugure un ordre international où l'enjeu essentiel devient la contestation de cette grammaire unifiante. La coexistence pacifique marquait l'adhésion des deux grandes puissances à la même culture de l'international, à la même culture de la politique internationale : la dissolution de ce conflit conduit maintenant à la découverte que cet ordre international n'est pas communément forgé, mais, au contraire, porteur d'aliénation, c'est-à-dire structuré par un système de normes, par un droit international, par des pratiques internationales dont la plupart des acteurs internationaux ont été exclus. Et là, nous nous trouvons confrontés à une donnée très importante : la contestation de la scène internationale devient de ce fait une pratique essentielle du jeu international. Ordre et désordre n'ont plus le même sens : le désordre devient peut-être la norme et l'ordre, précisément, une source d'aliénation (après tout le droit international public n'est-il pas d'origine néo-thomiste ?). Nous voyons apparaître de nouveaux conflits internationaux où la structuration des oppositions se fait en termes non plus de droit ni de revendication d'un droit, mais d'une opposition beaucoup plus dangereuse qui est l'opposition droit/justice : "vous avez le droit pour vous, disait en substance Monsieur Tarek Aziz, nous, de toute façon, nous avons la justice pour nous".

Troisième élément qui accompagne cette fin de la bipolarité, c'est la fin de ce que j'appellerai la clientélisation concurrentielle : le "tiers-monde", au delà de l'Est et de l'Ouest, se trouvait structuré dans un rapport de clientélisation soit à l'Est, soit à l'Ouest. Ce "tiers-monde" - avec beaucoup de guillemets - vivait, s'ordonnait, s'insérait dans l'ordre international en jouant de cette clienté-

lisation concurrente. Cette possibilité de pouvoir jouer la clientélisation à un camp contre la clientélisation à un autre était en même temps la source de sa dépendance, pour reprendre un concept qui a fait fortune, mais aussi de sa relative latitude d'action. La disparition du rapport Est-Ouest marque la fin de cette clientélisation concurrente et l'entrée dans un nouvel ordre international qui nous laisse le choix entre deux options effrayantes : soit l'hégémonie du patron qui reste, en l'occurrence l'hégémonie américaine, soit - autre option dont on voit apparaître quelques contours actuellement - l'anomie complète de ce monde, qui, coupé de ces liens de clientélisation, est à la recherche impossible d'un nouvel ordre qui se construirait hors de cette logique.

J'ajoute un quatrième effet de la bipolarité qui est connu, notamment grâce aux travaux de Pierre Hassner : "l'effet frigidaire". La disparition de l'Est et des régimes politiques qui le structuraient a livré au monde tous les problèmes du Centre et de l'Est de l'Europe tels qu'ils avaient été enfouis, tels qu'ils avaient été gelés avec l'avènement du "deuxième monde", suite à la révolution d'Octobre et à la seconde guerre mondiale : ce que nous vivons en Europe centrale ou en Europe orientale, c'est en quelque sorte la réapparition de toutes ces réalités socio-politiques qui étaient rebelles déjà au début de ce siècle à leur fusion dans un ordre stato-national et dont nous voyons actuellement qu'elles sont toujours aussi peu gérables par la grammaire stato-nationale.

Seconde rupture : la crise de l'Etat. Celle-ci affecte autant les sociétés de l'Ouest que celles de l'Est, autant les sociétés du Nord que celles du Sud. Cette énorme interrogation sur l'Etat vient nous libérer d'une certitude qui conduisait Morgenthau à penser que la communauté internationale était une communauté d'Etats souverains. Cette crise de l'Etat, c'est celle que nous retrouvons autant à travers la crise du Welfare State qu'à travers celle de l'importation de l'Etat, ou à travers celle de l'impossible démocratisation dont on avait fait cependant la pierre angulaire du nouvel ordre international.

Troisième rupture, c'est l'essor fulgurant des relations transnationales qui appartiennent à un phénomène important dont on a pas encore vraiment pris la mesure tellement il est évident : *la mondialisation.* Qu'est-ce qu'une mondialisation ? C'est la soumission de l'ensemble des acteurs internationaux aux mêmes règles, aux mêmes valeurs, aux mêmes normes, aux mêmes pratiques, aux mêmes institutions. Nous vivons là une tension de plus en plus remarquée et remarquable entre un ordre des Etats et un ordre qui prétend à l'unification, notamment à travers l'essor des relations transnationales. Ainsi le système international se mondialise là où on ne l'attendait pas, non pas à travers une généralisation et une universalisation harmonieuses du modèle stato-national, mais à travers l'essor de tous ces flux transnationaux, économiques, humains, culturels, politiques et de communication...

Voilà en quelque sorte ce que je crois être le "big-bang" des relations internationales actuelles, c'est-à-dire cette rencontre entre un renouvellement sans précédent des pratiques internationales, et la reprise par l'observateur des nouveaux paradigmes de l'analyse sociologique, comme pour l'aider à répondre à des questions qu'il ne parvenait ni à bien poser ni à doter de réponses vérifiables.

* * *

Ceci étant, comment penser, comment concevoir cette remise en cause des approches classiques des relations internationales ? A travers trois foyers conceptuels qui fondaient et fondent encore partiellement, l'étude des relations internationales :

- l'idée de souveraineté étatique,
- l'idée de territorialité,
- l'idée de sécurité.

Trois concepts fétiches des relations internationales dont on s'aperçoit qu'ils sont en train de vivre en même temps les effets décapants de ces transformations qui étaient soulignées et les effets liés

à l'incertitude croissante qui rend le monde tel qu'il est actuellement de plus en plus imprévisible, de plus en plus incertain, l'imprévisibilité renvoyant justement à l'échec des modèles d'analyse et des modèles de prévision tels que les relations internationales essayaient de les forger dans leur vision classique.

Echec à la souveraineté

Le paradigme réaliste des relations internationales telles qu'elles apparaissaient dans la théorie de Morgenthau ou de Raymond Aron¹ valorisait en effet ces trois concepts de souveraineté, de territorialité et de sécurité. Voyons maintenant comment ceci se trouve ébranlé.

L'échec à la souveraineté, c'est d'abord l'auto-dissolution du concept d'Etat. Auto-dissolution : à nouveau entendons-nous bien, il ne s'efface pas de la scène internationale, mais je voudrais vous montrer qu'il prend une toute autre allure, une tout autre configuration.

La crise de l'Etat est à double détente. Il y a d'abord une crise manifeste de ce rapport si utile, si précieux, si fondateur en relations internationales qu'est le rapport Etat/sécurité. Finalement, dans la logique du système de Westphalie, il y avait l'idée très hobbesienne que les individus aliénaient leur liberté à l'Etat contre de la sécurité, et que donc cet Etat, en étant garant de la sécurité des individus sur le plan interne comme sur le plan externe, devenait de ce fait la base même de la sécurité collective sur le plan international. Il y a une liaison entre les deux phénomènes, une liaison complexe mais évidemment fondatrice : je veux dire par là que l'idée de sécurité collective dérive du prolongement du pacte hobbesien et du calcul qui conduit l'Etat à s'insérer dans une logique de sécurité limitant les risques de désordre international. Or nous sommes dans un contexte qui est en train de séparer Etat et sécurité, et ceci de façon universelle. Nous sommes dans une situation où de plus en plus l'Etat, là où il est achevé dans sa construction, remet en cause les trois principes qui ont incarné l'idée de sécurité intérieure : la sécurité sociale, la sécurité économique, la sécurité physique. Pour reprendre la chronologie à l'envers : la sécurité sociale avec la crise du Welfare State, l'Etat nous expliquant qu'il est de moins en moins en mesure d'assurer ce bien-être collectif qui avait été la source essentielle de sa légitimation à partir de la fin du XIX^e siècle ; la sécurité économique puisque l'Etat nous explique qu'il a de moins en moins de prise sur les mécanismes économiques ; la sécurité physique du fait que, face à une violence de plus en plus disséminée et face à la sophistication du terrorisme, l'Etat est de moins en moins efficace. Donc, cercle vicieux, dangereux, déstabilisateur qui fait que l'Etat tient un discours qui est celui d'un assureur étonnant qui se tournerait vers l'assuré en disant : "je fais appel à vous pour une prime importante, mais s'il y a dégât des eaux, s'il y a incendie, s'il y a vol je ne pourrai pas payer. Payez-moi mais je ne pourrai pas payer". Nous sommes actuellement face à cette étrange évolution qui est en train de remettre en cause finalement le contrat sécuritaire hobbesien. Cette séparation Etat/sécurité est probablement au centre de la crise qui frappe la légitimité de cet Etat.

J'ajoute à cela, autre aspect de la crise de l'Etat, l'ébranlement de son universalité. Là, nous nous trouvons en face de quelque chose de très important : l'Etat doit, pour maintenir sa légitimité, faire absolument la preuve qu'il est universel. L'Etat est la seule figure politique, la seule construction politique qui n'est légitime qu'à condition de démontrer son universalité et la pérennisation de son universalité. Pourquoi ? Parce que l'Etat est la seule forme d'organisation politique de la société qui repose sur la raison et non sur une construction particulariste ; la raison à son tour ne pouvant être qu'universelle, l'Etat ne peut être qu'universel. Toute atteinte à son universalité est donc atteinte à sa légitimité et c'est l'une des causes pour lesquelles cet Etat occidental, à mesure qu'il s'est constitué, avait inévitablement vocation à se répandre et à s'universaliser. Et c'est aussi la raison pour laquelle il a été importé comme tel. Porteur de raison, il est porteur d'émancipation, mais porteur de raison il est aussi inévitablement universel et universalisable. Or cette universalisation de l'Etat, qui a été l'un des points forts de la décolonisation a fait place peu à peu, par un curieux

retournement, à une seconde période dans laquelle les développementalistes mettaient en cause ce "Leviathan boiteux" (selon la formule de Thomas Callaghy) qu'était l'Etat importé, réclamaient, rejoints en cela par les techniciens du FMI et de la Banque mondiale, un amaigrissement de cet Etat, une marginalisation de celui-ci, une sorte de désenflement. Nous en sommes maintenant arrivés à une troisième période où toute la dynamique politique des sociétés extra-occidentales s'articule autour de la contestation et de la remise en cause de cet Etat.

Fin de l'universalisation et de l'universalité de l'Etat, et donc en même temps apparition d'un phénomène qui paraît extraordinairement important pour l'approche des relations internationales : la prolifération de ce que j'ai appelé des "espaces sociaux vides", c'est-à-dire des espaces sociaux qui échappent à l'autorité de l'Etat. Et à mesure que l'Etat se retire de ces espaces, ceux-ci sont contrôlés par d'autres acteurs, secte, Eglise indépendante, ou au contraire entreprises religieuses à vocation universelle, ou alors, comme en Afrique, structures communautaires réinventées : le tribalisme ou le clanisme n'est pas un phénomène par essence ou par culture africain ou je ne sais quoi, mais une recomposition stratégique des structures d'autorité comme le montrent les exemples de l'Ouganda, de l'Ethiopie ou du Libéria pour rester dans le cadre de l'Afrique Noire. Ces espaces sociaux vides peuvent être aussi structurés par l'essor des circuits économiques informels et des réseaux marchands ou encore par les économies mafieuses...

Ce qui nous amène, du point de vue des relations internationales, à des effets très sensibles : à mesure que ces espaces sociaux vides appellent la formation d'acteurs de substitution, les acteurs internationaux prolifèrent et se diversifient. Pour rétablir l'ordre, la sécurité en Ethiopie, en Somalie, au Libéria, à quel acteur international va-t-on s'adresser ? L'Etat somalien tel qu'il transparait à travers ses ambassades ? l'Etat éthiopien ? l'Etat libérien ? ou ces acteurs enchevêtrés que sont là une secte, ici un chef de clan, là un réseau marchand, ici une famille, là une autre structure communautaire et ainsi de suite ? Prolifération des acteurs internationaux donc, et en même temps apparition de cet acteur international à géométrie variable, cet acteur international caméléon, qui prend ici une forme religieuse, là une forme communautaire ou familiale, ici une forme économique : il n'y a plus d'étalon qui puisse servir de critère à l'acteur international.

Que pourraient être alors ces Nations unies des acteurs réels ? Qui installerons-nous dans ses trahées pour régler les problèmes ? La société indienne, qui est peut-être l'une des tragédies immédiatement à venir, est de ce point de vue là extrêmement révélatrice : avec qui faut-il parler, dans le contexte de l'Inde actuelle, pour résoudre des problèmes qui, à travers la question du communalisme, celle du Cachemire, l'affaire du Sri Lanka, ou encore la question des rapports avec le Pakistan, ont tous une dimension internationale ? A considérer les incidents d'Ayodhya, on est très frappé de voir que, derrière ce terrible mouvement social, comme l'explique Christophe Jaffrelot, se trouve non pas tant le BJP, lui-même dépassé, mais ce cortège d'individus frustrés, de chômeurs diplômés et de populations suburbaines qui se trouvent structurés à travers une multiplicité de réseaux communautaires, de quartiers, ou familiaux, lesquels produisent une action qui a immédiatement, au sens fort du terme, une sensibilité et une pertinence internationales. On peut alors se demander ce que vaut la souveraineté d'un Etat si les acteurs à pertinence internationale, si les acteurs producteurs de politique étrangère sont ainsi si diversifiés, si nombreux et si rebelles à l'ordre étatique.

Le second grand facteur de mise en cause de la souveraineté étatique, c'est la transnationalisation des rapports internationaux. Je me permettrai de passer plus vite sur ce point : grâce à l'œuvre de Rosenau *Turbulence in World Politics*, on sait que l'essor des relations transnationales désigne le développement de toutes ces relations qui, par volonté délibérée ou par destination, c'est-à-dire sans qu'il n'y ait conscience ni volonté, ont en même temps une pertinence internationale et se construisent hors de l'Etat. Ces relations transnationales ont ainsi cette particularité de produire de l'international sans se réaliser sur le mode inter-national ; elles échappent au contrôle de l'Etat, tandis que Rosenau montre fort bien qu'elles aboutissent, à mesure qu'elles se généralisent, à un dédoublement du monde : le monde des Etats d'un côté et le monde multi-centré de l'autre. Le monde

multi-centré, ce sont ces flux économiques, ces flux démographiques, ces flux de communication, ces flux culturels qui sont au moins partiellement émancipés du contrôle politique.

Dans un premier temps, le phénomène a été découvert à travers les firmes multinationales. Celles-ci conservent leur importance, mais sont-elles au cœur des relations transnationales les plus corrosives, les plus attentatoires à la souveraineté de l'Etat ? Probablement pas, parce que les firmes multinationales sont des entreprises, au sens weberien du terme, qui en fin de compte sont amenées à passer compromis avec l'Etat.

Mais que dire de ces flux transnationaux qui échappent complètement à la logique de l'entreprise, à la logique institutionnelle ? Les flux migratoires ne sont rien d'autre qu'un effet de composition de micro-décisions individuelles, donc une réalité sociologique avec laquelle on ne peut pas négocier, avec laquelle on ne peut pas passer compromis : il n'y a pas d'interlocuteurs quand il s'agit de traiter de problèmes de migrations, ou alors de façon très exceptionnelle ou très périphérique. Nous nous trouvons dans une logique où l'acteur international devient clairement l'individu qui, dans son for intérieur, dans une logique de réseau, ou dans une logique communautaire, délibèrera pour décider d'émigrer ou de ne pas émigrer, quelle que soit la politique de l'Etat concerné : celui-ci peut le contraindre, l'inciter, quelquefois le persuader mais avec le succès mitigé que nous savons. Donc nous nous trouvons face à une logique qui est un contournement absolu de l'Etat et qui vient de plus en plus porter atteinte aux principes qui le fondent. Si l'action internationale de l'Etat est liée au principe de la force, les flux transnationaux au contraire valorisent l'idée de coopération ; si dans le cas du monde des Etats, la sécurité l'emporte comme principe organisateur, dans le monde multi-centré, c'est le principe d'autonomie qui s'impose. Nous nous trouvons, avec les flux transnationaux, confrontés à une logique d'autonomisation croissante de ces acteurs.

Troisième foyer attentatoire au principe de souveraineté, celui des biens communs. Ainsi le principe de souveraineté est-il remis en cause en-dessous, à côté, et au-dessus de l'Etat. En dessous de l'Etat, c'est cette destruction de l'Etat à laquelle je faisais référence précédemment. A côté de l'Etat, ce sont ces flux transnationaux. Au-dessus de l'Etat c'est l'émergence de ces biens communs, ce domaine de l'insécable, les *Common Goods*, les *Public Goods*, qui échappent à cette logique du découpage souverain qui est le propre de l'action de l'Etat-nation. De plus en plus émergent des problématiques qui relèvent de ces biens communs, notamment de la sauvegarde de l'environnement, de l'eau ou de l'air. On sait à quel point ces biens communs deviennent un des paramètres essentiels de l'ordre international, mais selon une problématique qui contredit la souveraineté de chaque Etat pris isolément.

Echec au territoire

Deuxième remise en cause, celle du principe qui lui est associé mais qui va encore beaucoup plus loin, celui de territorialité. Principe qui lui est associé, parce que j'ai placé sur la scène toute une série de facteurs, toute une série de problèmes, qui déjà déterritorialisent cet ordre international : les biens communs, les flux transnationaux - par définition ceux-ci sont rebelles à toute territorialisation -, la remise en cause de l'ordre étatique, notamment quand je parlais de cet ordre des réseaux (par exemple, les réseaux marchands swahili dans le pourtour occidental de l'océan Indien) qui remplace l'ordre de l'Etat et qui par essence est déterritorialisant. Echec de ce principe de territorialité qu'on peut situer à trois niveaux.

D'abord à un niveau culturel : cette redécouverte des facteurs culturels montre à quel point l'ordre mondial ne s'est pas concilié, j'allais dire réconcilié, avec l'ordre territorial. L'émergence du politique dans des cultures différentes de la culture occidentale stato-nationale est souvent en contradiction avec l'idée de territoire. Allons du plus évident au plus complexe. Regardons tout ce qui se fait et se défait plus exactement autour de la question touarègue, c'est-à-dire de toute une population qui par définition récuse l'idée de fixation territoriale. Mais allons déjà vers un cas un peu

plus complexe : prenons le problème kurde, et lorsque nous interrogeons la mémoire kurde, lorsque nous essayons d'approcher la culture kurde du politique nous voyons se mettre en place une vision déterritorialisée du politique qui avait permis aux Kurdes, au XIX^e siècle, de vivre en bonne intelligence avec les Arméniens grâce à une logique de transhumance et de nomadisme qui leur permettait de se croiser sur le même territoire sans que jamais le territoire ne fixe ni ne définisse leur identité. Et si nous voyons comment le monde kurde s'est étatisé, comment plus exactement l'étatisation de l'Empire ottoman a conduit inévitablement à la fixation territoriale des populations kurdes, on voit l'ampleur des dégâts, c'est-à-dire l'impossibilité de définir un territoire au Kurdistan. Ajoutez à cela la logique stato-nationale qui fait que les Kurdes sont presque majoritaires maintenant là où ils sont politiquement minoritaires.

Continuons notre exploration. Lisons le livre de Paul Garde *Vie et mort de la Yougoslavie* : il montre magistralement comment il n'y a pas eu de territorialisation du peuple serbe, parce que, par définition, ce peuple a été un peuple mobile qui dans son histoire, dans son aventure propre, s'est mêlé à d'autres collectivités. Il en va de même de l'affirmation nationale bosniaque-musulmane : le président Izadbégovitch a eu cette formule tout à fait intéressante pour un sociologue des relations internationales : "dans notre cas il y a dissociation entre identification nationale et identification territoriale". Il devient en effet impossible de construire la nation par référence au territoire, sauf à aboutir à une épuration ethnique, bien entendu. A travers l'étude de ces cas on voit des frottements culturels et historiques qui révèlent comment beaucoup d'histoires sont inconciliables avec le principe de territorialisation.

Ceci m'amène à une question complexe mais qui, dans cet inventaire, est à peu près incontournable : celle de la Nation. On parle beaucoup de "réveil de la nation" ou d'"éveil du nationalisme" là où précisément ce qui se fait sur la scène internationale montre l'inverse. En fait de dynamique nationaliste, de dynamique de construction nationale, nous nous trouvons devant une inflation particulariste et donc devant la nécessité de forger ce concept de particularisme pour l'opposer au concept fini et construit de la nation. Je ne vais pas faire ici en quelques lignes un historique ou une tentative de définition de la nation, mais vous savez qu'en sociologie le concept de nation a été construit par référence à deux principes : celui d'une communauté politique aspirant à la souveraineté - et ceci nous place dans le modèle de la Révolution française -, ou au contraire celui de la culture, et là nous retrouvons la tradition du romantisme allemand. Toute cette dynamique que l'on voit poindre en Europe centrale, en Europe orientale, et surtout dans les sociétés extra-occidentales ne ressemble ni à la construction d'un univers souverain ni encore moins à la construction d'une communauté politique souveraine, mais renvoie à son contraire, un contraire qu'il faut penser, c'est-à-dire à une prolifération anarchique des identités et des affirmations identitaires. Nous nous trouvons face à une sorte d'inflation identitaire, face à l'échec du modèle stato-national, face à l'échec du modèle international tel que nous le connaissons, tel qu'il était censé fonctionner. On voit les individus s'investir dans des expressions identitaires multiples, concurrentielles et volatiles. L'identité semble s'inverser : elle ne se construit plus à partir d'un projet communautaire, ne se conçoit plus en fonction de la volonté d'inventer une cité nouvelle, mais elle se pense et se pratique dans une logique protestataire et contestataire. Une formidable inversion où toute protestation, toute frustration sociale, toute frustration institutionnelle se traduit par la fabrication d'emblèmes identitaires qui, du coup, deviennent concurrentiels beaucoup plus que source d'ordre international. Et effectivement on voit brandir l'identité religieuse, l'identité tribale, l'identité familiale, l'identité clanique comme résultats d'une dynamique de la protestation sociale, comme résultats de la volonté de discuter et contester un ordre, et non plus dans le projet de construire une cité nouvelle. Ceci me paraît d'autant plus important que cette prolifération identitaire, dont le religieux n'a plus du tout le monopole comme on l'avait cru il y a une dizaine d'années, renvoie à cet ordre international parfaitement aléatoire auquel je faisais référence antérieurement : que sont les populations d'Asie centrale ? Un Tadjik est-il davantage persanophone, sunnite, musulman, citoyen de la République tadjik, membre de telle ethnie, membre de tel

village, membre de telle vallée² ? A une identification ordonnée qui correspondait au modèle national succède un modèle d'identification proliférante et multiple où on a l'impression que tout se passe comme si l'individu choisissait en fonction des enjeux, en fonction des situations ce que serait, ce que sera son allégeance prioritaire. Nous sommes donc face à une inversion complète de l'ordre stato-national. L'ordre stato-national est un ordre qui prévoit, qui oblige, qui impose l'allégeance prioritaire : dans cet ordre, on sait par avance à qui prioritairement l'individu répondra. Face à cette identification proliférante, l'individu appartient à des géométries multiples et l'on ne peut pas prévoir comment il répondra, si le boutiquier de Douchambé se définira d'abord comme Tadjik, d'abord comme sunnite, d'abord comme persanophone, d'abord comme habitant de Douchambé, si le contestataire de Fès se définira d'abord comme Marocain, ou d'abord comme Arabe, ou d'abord comme musulman, ou d'abord comme militant islamiste. Nous sommes dans une situation où les identifications s'enchevêtrent et où donc ce désordre identitaire est source d'aléas.

Voilà donc ce qui vient ébranler cette logique de la territorialité qui était, grâce à la carte impeccable qu'elle nous offrait des identifications, l'un des fondements les plus sûrs de l'ordre international. Alors que maintenant on assiste de plus en plus à un enchevêtrement d'espaces multiples : espace islamisé qui fait rejoindre Alger et la banlieue parisienne ou la banlieue de Marseille ; espace clanique qui fait que l'individu, le pasteur qui a ou pourrait avoir un passeport somalien se sent ou se considère tantôt comme Ethiopien, tantôt comme Somalien ; espace de l'ethnie qui fait que le Mano, est plus Mano que Libérien ou Ivoirien, espace des réseaux marchands, etc. Donc négation désordonnée de cette logique territoriale.

Echec à la sécurité

Et enfin, troisième concept attaqué, celui de sécurité. La question que Marie-Claude Smouts et moi-même nous sommes posée est de savoir dans quelle mesure ce que nous avons imagé à travers le terme de "retournement du monde" remet en cause la construction classique du concept de sécurité et de ce concept de sécurité collective qui organisait notre ordre international. J'ai dit précédemment le lien étroit qui me paraît évident entre Etat et sécurité, et la manière dont la solidité de ce lien est venue domestiquer le principe de puissance : celui-ci a été contrôlé et limité dans sa potentialité conflictuelle par cette forte articulation Etat/sécurité. Le jeu de puissance conduit les Etats à entrer en concurrence, mais celle-ci ne peut pas remettre complètement en cause la sécurité dans la mesure où le calcul égoïste de l'Etat puissant le conduit justement à réduire ou à contenir les risques de conflit.

Or cette belle logique qui nous a protégés - si elle ne protégeait pas la périphérie du système international - est pour le moins victime de fuites, liées justement à ces transformations que je pointais précédemment et qu'on peut classer en trois catégories.

Première catégorie de transformations - qui résulte de tout ce que j'ai dit, donc je peux passer rapidement -, c'est la dissémination de la violence. La prolifération des acteurs, l'échec du principe weberien du monopole de la violence physique légitime, tout ceci associé à cela a eu pour principal effet de privatiser la violence publique, et donc de privatiser la violence internationale, selon des modalités qui deviennent un sujet de choix pour le sociologue internationaliste ou interniste. Pour l'interniste, elle montre à quel point le principe weberien ne suffit plus pour analyser tant les lieux de violence que la capacité politique de l'Etat. Elle montre aussi que le modèle hobbesien est mis en péril : cette prolifération anarchique des acteurs, cette privatisation croissante de la violence, cette interdépendance entre la violence interne et la violence externe remet en cause le modèle hobbesien de délégation fonctionnelle et efficace de la liberté en échange de la sécurité. Mais pour l'internationaliste, elle apporte quantité d'éléments qui sont des pistes de recherche tout à fait intéressantes, notamment l'internationalisation de la violence sociale : comment la moindre violence interne a une pertinence internationale, comment effectivement n'importe quelle émeute, dans n'importe quelle ville du

monde arabe, lors de la guerre du Golfe, a une énonciation internationale, et plus qu'une énonciation internationale une cristallisation internationale ; comment le conflit communautaire en Inde auquel j'ai fait référence plus haut est par essence un conflit international, comment il y a un lien direct, je dirais en même temps d'alimentation et de légitimation, entre la frustration sociale - ce qui est un des paradigmes-clés de tous les sociologues du mouvement social - et la contestation de l'ordre international. Tout se passe en effet comme si la façon la plus radicale de contester l'ordre interne était d'exprimer cette contestation en langage international, de la placer dans le champ international, avec du coup des effets qui ne sont pas seulement des effets de paroles mais qui laissent ouvertes quantité de manipulations stratégiques, car, évidemment, celui qui sera en mesure de récupérer ou de cristalliser ce discours international sera doté de la plus forte capacité de mobilisation.

D'où cette distinction qu'on voit maintenant s'opérer entre l'acteur responsable et l'acteur sans responsabilité. Il y a une violence à deux vitesses : les violences d'Etat qui impliquent au moins leur inscription sur le registre du droit international et qui impliquent également d'en payer les conséquences (un acte violent accompli par un Etat est coûteux pour celui-ci) et les violences manipulées par les acteurs extra-étatiques qui, eux, sont pour l'essentiel dispensés de responsabilités, donc agissent à moindre coût. Cette violence-ci devient, parce qu'elle est peu coûteuse, porteuse d'avantages, porteuse d'utilité ; elle a malheureusement un avenir, une fonction, une efficacité propre. Nous ne savons pas ce qui s'est passé à Bombay en janvier et février 1993, mais la presse a fait allusion à la manipulation par certains Etats de violences privées selon des modalités qui, à mon sens, révèlent cette transformation des relations internationales. Je ne sais pas si, comme on le dit et comme l'affirment directement les responsables indiens, le Pakistan est responsable des violences qui ont éclaté dans cette ville, mais il est évident que c'est beaucoup moins coûteux pour l'Etat pakistanais d'agir contre l'Etat indien par ce type de méthode que de prendre le risque d'un affrontement sur le territoire du Cachemire ou ailleurs, selon des méthodes classiques engageant sa responsabilité.

Le deuxième facteur de transformations sur lequel je passerai rapidement mais qui est cependant une remise en cause grave du principe de sécurité, c'est l'effet d'exclusion, cette violence internationale qui se forme ou qui se construit sur l'exclusion. Les exclus de ce système international sont en soi porteurs de violence : s'il est probablement faux et en tout cas caricatural de dire qu'il y a une lutte des classes à l'échelle mondiale, en revanche il reste vrai qu'à mesure qu'on a affaire à une société internationale qui se mondialise les effets d'exclusion sont porteurs sur le plan international des mêmes violences et des mêmes potentialités de violence que les exclusions sur le plan interne. J'avais l'occasion récemment d'assister à une conférence du prince héritier de Jordanie qui nous disait - cela m'a paru assez nouveau dans le discours diplomatique - que finalement la seule façon d'éviter une entropie généralisée au Proche-Orient résidait dans la mise en place d'un pacte social à l'échelle régionale. D'où cette belle question qui en dérive, qui est la capacité, justement par une régionalisation de la distribution, de pallier les effets potentiellement dangereux et violents de l'exclusion.

Je voudrais terminer sur un troisième élément de remise en cause de cette sécurité : l'animation de tout cela par l'acteur. Nous nous trouvons sur une scène internationale où la stratégie du désordre devient productive, où il est, pour certains acteurs, rationnel d'augmenter ce désordre, ou en tout cas d'en augmenter la visibilité, où il peut être rationnel pour un acteur d'accomplir sur le plan international cette pratique que Georges Lavau prêtait autrefois à certains partis et notamment au Parti communiste sur le plan national, et qu'il nommait pratique *tribunicienne* : il devient rétributeur d'être sur la scène internationale le dénonciateur de l'ordre en place, le dénonciateur de l'exclusion, le dénonciateur de toutes ces potentialités conflictuelles. Et cela d'un double point de vue, au nom d'une double utilité de cette fonction de désordre international. Première utilité, c'est un formidable palliatif du déséquilibre des puissances : lorsqu'un affrontement se fait entre deux Etats très inégalement puissants, il est évident que l'Etat le moins puissant n'a aucune chance face à l'autre, ce qui

laisse au premier une seule arme, celle de se battre non pas sur le terrain de la puissance et de l'affrontement classique, mais sur celui des dynamiques sociales et des mouvements sociaux, de ces violences sociales à pertinence internationale que je désignais tout à l'heure. Et, deuxièmement cette stratégie du désordre est d'autant plus porteuse d'avantages et d'utilités qu'elle est assez fortement mobilisatrice : non seulement elle "fait mal" à l'ordre international, mais elle est capable de susciter des soutiens dans des populations même lointaines, comme le montre la diversité des mouvements qui, du Bengla-Desh au Maroc, voire jusqu'en Europe, s'étaient démultipliés lors de la guerre du Golfe, contraignant même certains Etats à modifier leur politique étrangère.

* * *

"Ruptures et innovations dans les relations internationales" : tel était le thème que nous nous étions fixé. Voilà quelques ruptures, je ne crois pas cependant que ce soient des innovations, parce que notre ordre ou notre désordre international est beaucoup trop aléatoire pour qu'on puisse tirer des conclusions de cette nature.

NOTES

* Le présent texte est issu d'une conférence - revue et adaptée pour l'édition - donnée en mars 1993 à Aix-en-Provence, dans le cadre du séminaire général de l'IREMAM 1992-1993, portant sur "État et nation dans le monde musulman".

1. Quand on relie *Paix et guerre entre les nations* de Raymond Aron, on s'aperçoit à quel point il avait senti tous ces phénomènes. Et je ne voudrais pas donner l'impression simpliste d'une opposition entre un Morgenthau ou un Aron périmés et un Rosenau qui serait le nouveau prophète : bien évidemment ce n'est pas comme cela que l'analyse doit être menée.

2. On peut se référer au numéro 59-60 de la *Revue du Monde musulman et de la Méditerranée*, "Des ethnies aux nations en Asie centrale", sous la responsabilité d'Olivier Roy, qui suggère fort bien cette interrogation.